



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN HAÏTI

No 774

**ATTESTATION**

Je soussigné, Alain SAUVAL, Chef de Service-Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Haïti, atteste par la présente que l'Ambassade de France en Haïti soutient l'action de Frère Franklin Armand dans le Plateau Central et tout particulièrement son programme de construction de lacs collinaires considéré comme exemplaire pour le développement de la région et plus généralement du pays.

Elle considère que le projet d'équiper ces lacs collinaires de systèmes de traitement et de créer de mini-réseaux équipés de bornes fontaines permettant aux populations l'accès à l'eau potable constitue une priorité, notamment dans le contexte post-séisme où un grand nombre de personnes « déplacées », ayant quitté la capitale Port-au-Prince pour trouver refuge dans le Plateau Central, ont besoin d'être sédentarisées et donc de trouver, sur place, des conditions de vie acceptables.

L'Ambassade de France soutient en conséquence l'idée de Frère Armand de confier à l'Association Aquaorbi le soin de réaliser ce projet et est prête à témoigner, si nécessaire, du sérieux et du bien-fondé du projet.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit./.

  


Alain SAUVAL